

Un traitement documentaire rigoureux Rigorous Cataloguing Una catalogación rigurosa de los documentos

Mireille Huneault

Volume 51, Number 1, January–March 2005

Bibliothèque nationale du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030119ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030119ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Huneault, M. (2005). Un traitement documentaire rigoureux. *Documentation et bibliothèques*, 51(1), 35–37. <https://doi.org/10.7202/1030119ar>

Article abstract

Access to documents and the optimal use of collections is ensured through rigorous cataloguing. The following three operations are carried out in compliance with international standards: bibliographic description, indexation and classification. The Direction du traitement documentaire also produces the Bibliographie du Québec, controls main entries and other authorities and oversees the cataloguing in publication programme.

Un traitement documentaire rigoureux

MIREILLE HUNEULT

Directrice du traitement documentaire de la collection patrimoniale

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Le traitement documentaire, qui permet le repérage des documents et l'exploitation optimale des collections, comprend trois opérations effectuées conformément aux normes internationales: la description bibliographique, l'indexation et la classification. La Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale assure aussi la production de la Bibliographie du Québec, le contrôle des autorités et la mise en œuvre du programme de catalogage avant publication.

Rigorous Cataloguing

Access to documents and the optimal use of collections is ensured through rigorous cataloguing. The following three operations are carried out in compliance with international standards: bibliographic description, indexation and classification. The Direction du traitement documentaire also produces the Bibliographie du Québec, controls main entries and other authorities and oversees the cataloguing in publication programme.

Una catalogación rigurosa de los documentos

La catalogación de los documentos, que permite encontrarlos y explotar al máximo las colecciones, comprende tres operaciones que se realizan conforme a las normas internacionales: la descripción bibliográfica, la indexación y la clasificación. La Dirección de Catalogación de Documentos de la colección patrimonial asegura también la producción de la Bibliografía de Quebec, el control de las autoridades y la puesta en ejecución del programa de catalogación antes de la publicación.

UNE FOIS ACQUIS, les documents sont traités afin d'être aisément repérables et de permettre une exploitation optimale des collections. Au cœur de cette fonction primordiale de la Bibliothèque nationale du Québec, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale (DTDCP) assure la description bibliographique, l'indexation et la classification des diverses catégories de documents reçus en dépôt légal ou acquis par don, achat ou échange.

La Bibliothèque nationale du Québec étant la seule ou la première bibliothèque à recevoir certains documents dans ses collections et à rendre disponibles les notices dans son catalogue Iris, la DTDCP identifie, indexe et classe environ 17 000 documents chaque année, dont une très grande partie en mode original. Ces notices bibliographiques sont rédigées conformément aux normes internationales de traitement, des notices d'exemplaires y sont rattachées et intégrées au catalogue. Le choix et la forme des vedettes sont établis selon les *Règles de catalogage anglo-américaines* (RCAA2), tandis que l'ordre et la ponctuation des éléments descriptifs respectent les normes de la *Description bibliographique internationale normalisée* (ISBD) propres à la catégorie du document décrit. Le sujet des documents est exprimé par les vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval (RVM) et par les vedettes de noms propres tirées du fichier d'autorité de la BNQ. La collection de livres et de brochures ainsi que les partitions musicales sont organisées selon la Classification décimale Dewey depuis 2003, tandis qu'une cote du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* est attribuée aux publications officielles québécoises. Un indice LC (*Library of Congress*) est attribué sur une base sélective à certaines monographies et à toutes les publications officielles. Des indices de classement spécifiques ont de plus été développés par la BNQ pour les journaux et périodiques, les documents des collections spéciales (affiches, estampes, cartes postales), les enregistrements sonores, les microformes, les pré-confédératifs. Les notices bibliographiques et celles d'exemplaires de documents appartenant aux collections spéciales sont aussi intégrées au catalogue de la BNQ. Les documents catalographiques sont classifiés selon la classification LC.

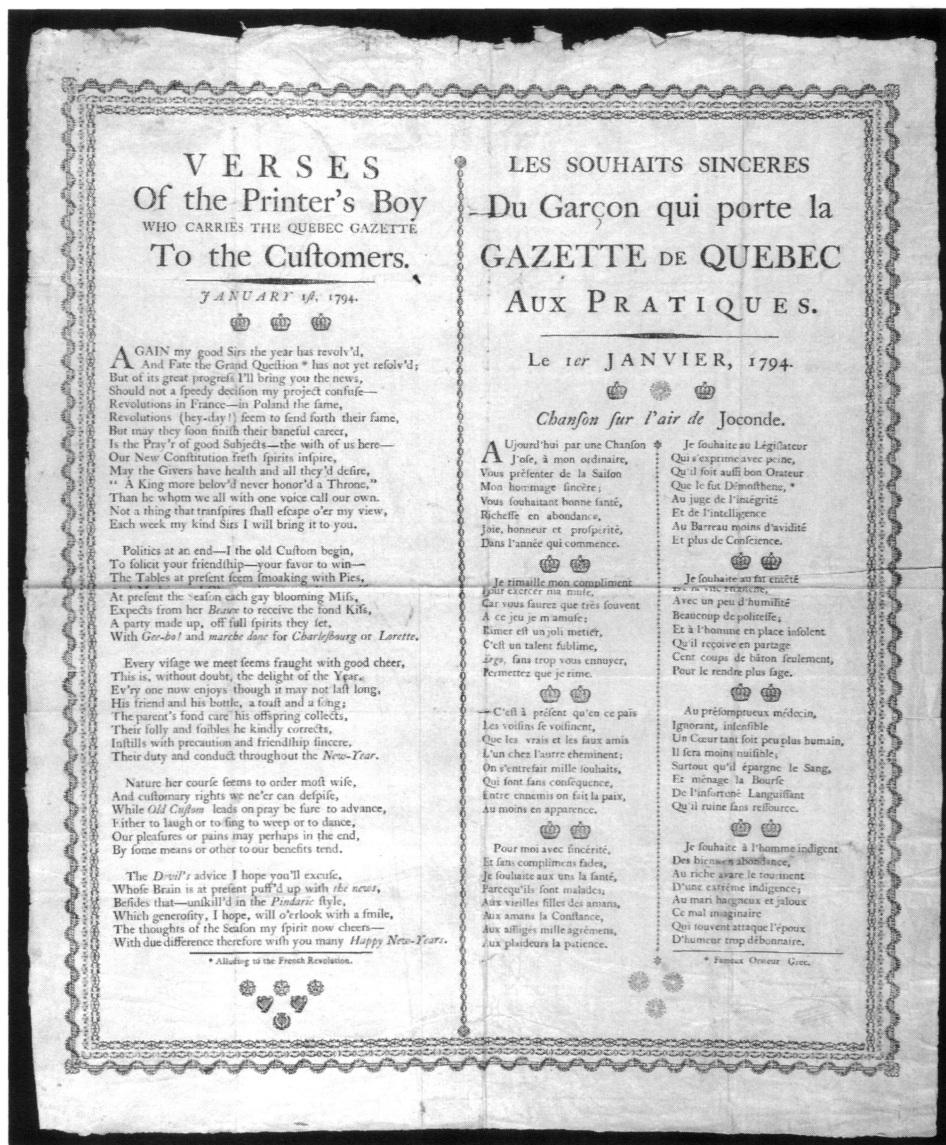
- ▶ monographies du secteur privé;
- ▶ publications officielles;
- ▶ documents jeunesse (ouvrages de fiction, ouvrages documentaires, enregistrements sonores et ressources électroniques);
- ▶ enregistrements sonores;
- ▶ publications en série du secteur privé;
- ▶ documents cartographiques;
- ▶ ressources électroniques.

**STATISTIQUES PARTIELLES DE LA DIRECTION
DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA
COLLECTION PATRIMONIALE (DTPCP)
POUR L'ANNÉE 2003-2004 :**

Documents traités	17 168
Documents traités en original	9 851
Notices d'autorité créées	6 988
Mises à jour de notices d'autorité	5 380
Mises à jour de la banque Iris	4 128
Notices CIP créées	2 258
Éditeurs participants	264

Depuis septembre 2004, les fichiers téléchargeables des notices bibliographiques des publications gouvernementales (monographies et publications en série), dont le traitement a été effectué au cours du mois précédent, sont disponibles sur Internet. La refonte annuelle de ces fichiers sera aussi disponible.

Les Souhaits sincères du garçon
qui porte la Gazette de Québec
aux Pratiques, le 1^{er} janvier 1794/
Verses of the Printer's Boy...
Québec, John Neilson, 1793.
Un feuillet simple.
38,5 x 32 cm.



Par ailleurs, depuis 1985, en vertu d'un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada (BAC), la BNQ administre au Québec le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP) qui permet de cataloguer les livres avant leur parution, d'imprimer la notice bibliographique dans le volume et de rendre les données disponibles en format MARC dans les catalogues Amicus et Iris. Ce programme, qui s'adresse à tous les éditeurs québécois, est un agent de promotion et de diffusion pour leurs livres auprès des bibliothèques, centres de documentations et librairies. Le CIP offre donc de nombreux avantages, tant aux éditeurs participants qu'aux milieux documentaires. Pour un éditeur, il constitue un moyen simple, rapide et efficace de faire connaître, aux bibliothèques et aux centres de documentation, ses nouveaux titres à paraître. Dans un contexte où les ressources professionnelles des bibliothèques sont comptées, il s'agit également d'une initiative qui permet de donner aux livres québécois un traitement de haute qualité et à moindre coût,

dans un délai très court. Les organismes représentatifs des milieux du livre, telles l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et la Banque de titres de langue française (BTLF) soutiennent le Programme CIP et encouragent son développement auprès de l'ensemble des éditeurs québécois. Il est à noter que les notices CIP, versées dans le catalogue Iris de la BNQ, permettent de signaler rapidement, à l'ensemble des usagers de ce catalogue, les nouveautés québécoises. Un service qui sera grandement apprécié avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque au printemps 2005. En plus, depuis avril 2004, la BNQ produit, à partir de ce programme, un encart, *Livres québécois à paraître*, inséré dans la revue *Livre d'ici*.

Enfin, depuis plus de 25 ans, la Bibliothèque nationale du Québec collabore, avec d'autres bibliothèques nationales et associations professionnelles du domaine de la bibliothéconomie, au développement et à la révision des normes de catalogage et d'indexation. ☐